

Patronat Iovino candidat aux futures élections à la CRCI ?

→ L'accord entre Medef et MPR modifie la représentation syndicale

En annonçant leur décision de marcher désormais main dans la main, Rudy Iovino, président du Medef Montpellier, et Joseph Francis, président du MPR (Mouvement patronal pour le renouveau), entérinent la redistribution des cartes au sein d'un monde patronal décliné depuis un an et demi. Depuis très exactement la démission collective des élus de la chambre de commerce et d'industrie, à l'automne 2007, et le départ de son président Gérard Borrás. Hier férocement opposés, les deux instances représentatives phares des patrons (si l'on se réfère aux dernières élections prud'homales, notamment)

établissent de nouvelles donnes et esquissent une écrasante majorité qui devrait être mise à profit lors des prochains scrutins. Avec, en ligne de mire, l'élection, en juin 2010, à la future chambre régionale de commerce et d'industrie, qui deviendra, avec la réforme annoncée, l'institution consultative phare en Languedoc-Roussillon, au détriment des actuelles CCI. Ce rapprochement fait une "victime" : l'actuel président de la CCI de Montpellier, Jean-Pierre Fabre, élu de la CGPME, allié jusque-là du Medef. S'il avait, comme certains le pressentaient, quelques velléités à présenter sa candidature pour la présidence de la future CRCI, Jean-Pierre Fabre devra revoir ses ambitions. Face à une union Medef-MPR, ses chances deviennent quasiment nulles. D'autant que Rudy Iovino devrait être réintégré au sein de l'instance consultative. En effet,

le MPR annonce qu'il retire désormais son appel auprès de la chambre administrative d'appel de Marseille, visant à contester l'élection du président du Medef à la CCI. Ce rapprochement pourrait également réveiller la guerre entre les deux ennemis de la



Rudy Iovino. Photo J.-M. MART

CGPME, l'autre syndicat patronal : Gabrielle Deloncle, la présidente pour l'Hérault, et Jean-Louis Bouscaren, le président régional, dont la démission est réclamée par la première. En instituant une chambre régionale forte, la future réforme renforcerait ce dernier. Reste que face à l'accord Medef-MPR, sa marge de manoeuvre serait réduite.

Au-delà de cet accord, c'est toute la stratégie de Rudy Iovino, qui vise à gagner la présidence de la future CRCI, qui se trouve confortée. Car, pour l'heure, une candidature Joseph Francis, dont l'audience régionale de son MPR reste limitée à la zone d'influence Montpellieraine, paraît peu probable. Il aura déjà obtenu une victoire : la reconnaissance du poids de son organisation, créée il y a seulement quelques mois... ●

Karim MAOUDJ